

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Fabian JORDAN Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DÉLIBÉRATION DU BUREAU Séance du 8 juillet 2024

38 élus présents (50 en exercice, 13 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions :

« Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget. »

<u>PETITE ENFANCE: SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE 2024 – DEUXIEME VERSEMENT</u> (232/7.5.6/2388B)

Mulhouse Alsace Agglomération contribue au fonctionnement des structures petite enfance permettant un accueil varié et de qualité des enfants de moins de 4 ans.

A ce jour, Mulhouse Alsace Agglomération a versé aux établissements une avance correspondant à 50% du montant de la subvention attribuée en 2023.

Il est proposé un deuxième versement de la subvention au mois de juillet 2024. Celui-ci correspond à la subvention 2024 diminuée du premier acompte déjà perçu, multiplié par 60%.

A ce titre, le Bureau autorise les versements suivants :

Structure	Commune	Subvention 2023	1 ^{er} acompte 2024 (50% de la subvention attribuée en 2023)	Subvention 2024	2ème acompte 2024 (Subvention 2024 - 1 ^{er} acompte 2024) X 60%	Solde prévisionnel
Multi-accueils, crèches et jardins d'enfants						
Association de la petite enfance (Les Petits Filous)	Brunstatt	76 092,00 €	38 046,00 €	76 092,00 €	22 827,60 €	15 218,40 €
ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace	Mulhouse	30 397,00 €	15 198,50 €	30 397,00 €	9 119,10 €	6 079,40 €
Sous total Multi-						
accueils,	crèches,	106 489,00 €	53 244,50 €	106 489,00 €	31 946,70 €	21 297,80 €
jardins d'en		(1.455)				
Lieu d'Accueil Enfants Pare			1 250 00 6	2 500 00 6	750.00.6	E00.00.6
L'aire mômes	Illzach Lutterbach	2 500,00 € 29 794,00 €	1 250,00 € 14 897,00 €	2 500,00 € 29 794,00 €	750,00 € 8 938,20 €	500,00 € 5 958,80 €
Marguerite Sinclair	Mulhouse	25 065,00 €	12 532,50 €	25 065,00 €	7 519,50 €	5 013,00 €
CSC Pax	Mulhouse	45 551,00 €	22 775,50 €	45 551,00 €	13 665,30 €	9 110,20 €
CSC CoRéal	Wittenheim	13 305,00 €	6 652,50 €	13 305,00 €	3 991,50 €	2 661,00 €
Sous total LAEP		116 215,00 €	58 107,50 €	116 215,00 €	34 864,50 €	23 243,00 €
Relais Petite Enfance (RPE)						
CSC Illzach	Illzach	22 363,00 €	11 181,50 €	22 363,00 €	6 708,90 €	4 472,60 €
Sous total RPE		22 363,00 €	11 181,50 €	22 363,00 €	6 708,90 €	4 472,60 €
Total Petite Enfance		245 067,00 €	122 533,50 €	245 067,00 €	73 520,10 €	49 013,40 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 :

Chapitre 65 - Fonction 4221 - Article 65748 Service gestionnaire et utilisateur : 232

Ligne de crédit 3819 : subvention fonctionnement centres sociaux et crèches

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'attribution des subventions proposées,
- autorise le versement des acomptes de juillet, pour un montant total de 73 520,10 €.

Ne prennent pas part au vote (9): Alain COUCHOT (représenté par Thierry NICOLAS), Fabian JORDAN, Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI (représentée par Thierry BELLONI), Josiane MEHLEN, Rémy NEUMANN, Pierre SALZE, Christiane SCHELL, Jean-Luc SCHILDKNECHT et Cécile SORNIN. La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

Fabian JORDAN